



**Revue Internationale de Langue,
Littérature, Culture et Civilisation**

Actes du colloque international

**Vol. 4 N°2, 26 août 2024
ISSN : 2709-5487**

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture
et Civilisation

NUMERO SPECIAL

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A L'UNIVERSITE
DE KARA

VOLUME 4, N°2

Thème général : *Langues maternelles : terrains,
méthodes et enjeux*

Revue annuelle multilingue
Multilingual Annual Journal

www.larelicca.com

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Lomé-TOGO

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation

Directeur de publication : Professeur Ataféi PEWISSI

Directeur de rédaction : Monsieur Paméssou WALLA (MC)

Directeur adjoint de rédaction : Professeur Mafobatchie NANTOB

Comité scientifique et de lecture du colloque

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlpe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;

Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Musanji N'GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3 ;

Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Faso ;

Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Yentougla MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara,
Togo ;
Monsieur Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara,
Togo ;
Monsieur Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi,
Bénin ;
Monsieur Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d'Abomey-
Calavi, Bénin ;
Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Ghabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation

Président

Laré KANTCHOA Laré, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice président

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant

Monsieur Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinu ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Secrétariat de la revue

Monsieur Komi BAFANA (MC), Monsieur Essobiyou SIRO (MC) Dr Atsou MENSAH (MA), Dr Akponi TARNO (MA), Dr Eyanawa TCHEKI.

Infographie & Montage

Dr Aminou Idjadi KOUROUPARA

Contacts : (+228) 90284891/91643242/92411793

Email : larellicca2017@gmail.com

© LaReLLiCCA, 26 août 2024

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Tous droits réservés

Editorial

La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* (RILLiCC) est une revue à comité de lecture en phase d'indexation recommandée par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Elle est la revue du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA) dont elle publie les résultats des recherches en lien avec la recherche et la pédagogie sur des orientations innovantes et stimulantes à la vie et vision améliorées de l'académie et de la société. La revue accepte les textes qui cadrent avec des enjeux épistémologiques et des problématiques actuels pour être au rendez-vous de la contribution à la résolution des problèmes contemporains.

RILLiCC met en éveil son lectorat par rapport aux défis académiques et sociaux qui se posent en Afrique et dans le monde en matière de science littéraire et des crises éthiques. Il est établi que les difficultés du vivre-ensemble sont fondées sur le radicalisme et l'extrémisme violents. En effet, ces crises et manifestations ne sont que des effets des causes cachées dans l'imaginaire qu'il faut (re)modeler au grand bonheur collectif. Comme il convient de le noter ici, un grand défi se pose aux chercheurs qui se doivent aujourd'hui d'être conscients que la science littéraire n'est pas rétribuée à sa juste valeur quand elle se voit habillée sous leurs yeux du mythe d'Albatros ou d'un cymbale sonore. L'idée qui se cache malheureusement derrière cette mythologie est que la littérature ne semble pas contribuer efficacement à la résolution des problèmes de société comme les sciences exactes. Dire que la recherche a une valeur est une chose, le prouver en est une autre. La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* à travers les activités du LaReLLiCCA entend faire bénéficier à son lectorat et à sa société cible, les retombées d'une recherche appliquée.

Le comité spécialisé « Lettres et Sciences Humaines » du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) recommande l'utilisation harmonisée des styles de rédaction et la présente revue s'inscrit dans cette logique directrice en adoptant le style APA.

L'orientation éditoriale de cette revue inscrit les résultats pragmatiques et novateurs des recherches sur fond social de médiation, d'inclusion et de réciprocité qui permettent de maîtriser les racines du mal et réaliser les objectifs du développement durable déclencheurs de paix partagée.

Lomé, le 20 octobre 2020.

Le directeur de publication,

Professeur Ataféï PEWISSI,

Directeur du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA), Faculté des Lettres, Langues et Arts, Université de Lomé.
Tél : (+228) 90284891, e-mail : sapewissi@yahoo.com

Ligne éditoriale

NORMES D'ÉDITION DES ACTES DU COLLOQUE (NORCAMES/LSH)

Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

Recommandations complémentaires

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,5 pour le reste du texte.

Il est interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras. Seuls les titres et sous-titres sont à mettre en gras.

Ordre logique du texte

Un article doit être un tout cohérent. Les différents éléments de la structure doivent faire un tout cohérent avec le titre. Ainsi, tout texte soumis pour publication doit comporter :

- un titre en caractère d'imprimerie : il doit être expressif, d'actualité et ne doit pas excéder 24 mots ;
- un résumé en anglais-français ou français-anglais, selon la langue utilisée pour rédiger l'article. Se limiter exclusivement à objectif/problématique, cadre théorique et méthodologique, et résultats. Le résumé ne devra dépasser 150 mots ;
- des mots clés en français, en anglais : entre 5 et 7 mots clés ;
- une introduction (un aperçu historique sur le sujet ou revue de la littérature en bref, une problématique, un cadre théorique et méthodologique, et une structure du travail) en 600 mots au maximum ;
- un développement dont les différents axes sont titrés. Il n'est autorisé que trois niveaux de titres. Pour le titrage, il est vivement recommandé d'utiliser les chiffres arabes ; les titres alphabétiques et alphanumériques ne sont pas acceptés ;
- une conclusion (rappel de la problématique, résumé très bref du travail réalisé, résultats obtenus, implémentation) en 400 mots au maximum ;
- liste des références : par ordre alphabétique des noms de familles des auteurs cités.

-La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* interdit tout soulignement et toute mise en gras des caractères ou des portions de textes.

-Les auteurs doivent respecter la typographie choisie concernant la ponctuation, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

SOMMAIRE

LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE	1
Analyse morphosyntaxique des pronoms personnels du cùrà ^m	
BEOGO Madou	3
Morphosyntaxe des verbes statifs du marka	
DAO Nébremy	31
Le pluriel en espagnol et en baoulé : analyse morphologique	
N'ZI Koffi Fulgence	47
LINGUISTIQUE APPLIQUEE	59
La langue maternelle dans la préservation de l'architecture traditionnelle	
Baoulé	
ATTADÉ Kouakou Faustin	61
La médiatisation des langues maternelles et la sauvegarde des valeurs culturelles dans l'Extrême-Nord Cameroun	
BACHIROU Boubakari	85
La prohibition des langues togolaises en milieu scolaire de 1922 aux années 1950	
BAFEI Abaï	109
Sémantacité des proverbes dans la chanson <i>Mak daore</i> de l'artiste musicien burkinabè Dez Altino	
BELEM Hamidou	127
La langue moore comme instrument d'alliage des littératures orale et écrite : l'exemple du conteur Ousseni Nikiéma	
GARBA Wendmy Désiré	143
Place de la langue baatonu dans la socialisation des enfants à Parakou au Benin	
GUERA CHABI YORO Yarou & BABADJIDE Charles Lambert	159
La contribution du logiciel heuristique à la conservation des langues ivoiriennes : le cas du betine	
KAKOU Foba Antoine	177
Morphogénèse et entendement du système du genre en anglais et en kweni : réflexion psychomécanique sur deux langues maternelles	
LE BI Le Patrice	193
L'expression de la deixis sociale relationnelle et de la deixis sociale absolue en mooré	
ZAGRE Dieu-Donné	203

LITTÉRATURE	227
Langue maternelle et appropriation linguistique du français dans <i>Allah n'est pas obligé</i> de Ahmadou Kourouma	
DAILA Babou	229
Stylistique et sociopoétique de l'hétéroglossie dans <i>Silence, on développe</i> et <i>Les naufragés de l'intelligence</i> de Jean-Marie Adé Adiaffi	
BROU Konan Luc Stéphane & COULIBALY Daouda	245
L'utilisation de la langue moore dans <i>Le procès du muet</i> de Patrick G. Ilboudo : ancrage sociologique de l'écrivain et vulgarisation linguistique du moore	
SAWADOGO/ BOUGOUM Fati	267

LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE

Le pluriel en espagnol et en baoulé : analyse morphologique

N'ZI Koffi Fulgence

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

fulgencekoffinzi@gmail.com

Reçu le : 14/03/2024 Accepté le : 25/06/2024 Publié le : 26/08/2024

Résumé :

Dans cette étude nous nous proposons d'analyser les ressemblances et les dissemblances que révèle la formation du pluriel en espagnol et en baoulé, langue Kwa de Côte d'Ivoire. Pour ce faire, nous présentons d'abord avant tout le cadre méthodologique et théorique de l'étude. Ensuite, procédons-nous à l'analyse de formation du pluriel en espagnol. Par ailleurs, nous décrirons la formation du pluriel en baoulé afin d'établir le contraste entre les deux langues. L'objectif du présent travail est donc de mettre en évidence les procédures de construction morphologique du pluriel dans les langues espagnole et baoulé.

Mots-clés : Pluriel, Espagnol, Baoulé, Etude contrastive, Morphologie

Abstract:

In this study we propose to analyse the similarities and dissimilarities revealed by the formation of the plural in Spanish and Baoulé, the kwa language of Ivory Cost. To do this, we first present the methodological and theoretical framework of the study. Next, we proceed to analyse the formation of the plural in Spanish. Furthermore, we will describe the formation of the plural in Baoulé in order to establish the contrast between the two languages. The objective of the present work is therefore to highlight the morphological construction procedures of the plural in the Spanish and Baoulé languages.

Key words : Plural, Spanish, Baoulé, Contrastive study, Morphology

Introduction

Les études sur le pluriel en baoulé sont nombreuses et très riches. À ce titre, nous pouvons citer les auteurs tels que D. Cresseil & N. J. Kouadio (1977), Y. E. Kouamé (2015) qui ont abordé chacun, selon sa spécialité et son objet d'étude les questions relatives à la construction ou formulation du pluriel en baoulé. Notre étude sur le pluriel en baoulé se veut une analyse morphologique dans une perspective contrastive avec l'espagnol. De ce fait, les questions auxquelles nous répondrons dans

notre analyse sont les suivantes : quelles sont les similitudes ou les dissemblances que révèle la formation du pluriel en espagnol et en baoulé ? En quoi la formation du pluriel en espagnol est-elle différente de celle du baoulé et vice versa? Quelles sont les procédures de formation du pluriel en espagnol et en baoulé? Ces questions induisent la formulation de l'hypothèse selon laquelle le pluriel se construit de manière différente en espagnol et en baoulé. Nous postulons aussi que l'examen morphologique du pluriel montrera, pour tenir compte des universaux, quelques similitudes linguistiques au-delà des dissemblances, Par ailleurs, nous pensons que les deux langues comportent quelques spécificités morphologiques dans la formation du pluriel. L'objectif de cette étude est donc d'analyser les similitudes et les différences qui apparaissent dans les procédures utilisées pour former le pluriel dans les deux langues. Notre étude s'articule donc autour de trois axes dont le premier est consacré au cadre méthodologique et théorique, le deuxième analyse le procédé de formation du pluriel en espagnol et le troisième porte sur l'analyse contrastive morphologique à proprement parler, du pluriel en espagnol et en baoulé.

1. Méthodologique et cadre théorique

Nous donnerons dans un premier temps la méthodologie de travail et ensuite la théorie sur laquelle repose l'analyse des données.

1.1. Méthodologie

Nos données de recherche proviennent de textes oraux et écrits. Les textes écrits relèvent de nombreuses sources d'informations (articles de presse, livres, etc.) pour ce qui est de l'espagnol. L'obtention des données en baoulé a nécessité une enquête auprès du peuple locuteur de la langue baoulé à l'effet de constituer une archive (écrite) sur la base de l'oralité, en fonction des informations recueillies à partir d'interviews. Pour cela, il était plus que nécessaire que nous disposions d'un corpus baoulé authentique portant sur la formation du pluriel des noms. Pour ce faire, nous avons dû nous rendre à Baméla, village situé dans la sous-préfecture de Botro, dans le département de Bouaké, ville située au centre de la Côte d'Ivoire. Des enregistrements portant sur la formation du pluriel des noms ont été réalisés avec un magnétophone. Une fois instruits de l'objectif de l'enregistrement, les informateurs s'expriment en baoulé et

leurs propos sont enregistrés. Notre objectif, en tant que chercheur-linguiste, était de repérer la formation du pluriel des noms à partir des phrases qu'ils construisaient. Les entretiens peuvent être réalisés face à face, par téléphone, par Internet, etc... Dans notre cas, nous avons procédé, surtout, par l'entretien face à face. Les informations que nous avons recueillies sur la formation du pluriel nous semblent suffisantes pour l'analyse contrastive que nous envisageons réaliser.

1.2. Cadre théorique

La Grammaire Contrastive et la Grammaire Descriptive sont les théories utilisées pour l'analyse des données. Selon C. Carpenter Fries (1945), U. Weinreich (1953) et R. Lado (1957), la Grammaire Contrastive s'applique à l'analyse de deux langues afin d'en trouver les ressemblances et les dissemblances. Cette théorie permet la comparaison de deux systèmes linguistiques et d'un point de vue descriptif en observant leurs similitudes et différences. Pour atteindre donc ses objectifs, la linguistique contrastive procédera à une analyse méthodique des données, en prenant en compte, en premier, la langue étrangère ou langue seconde qu'elle mettra alors en contraste avec la langue maternelle dite langue de référence. Nous pensons qu'une telle théorie présente un avantage indéniable en ce sens que la langue maternelle, lorsqu'elle est considérée comme étant une langue endogène, non encore formalisée à l'écrit, peut être alors analysée sous l'éclairage édifiant de la langue étrangère dans la mesure où cette dernière a un système de régulation grammaticale à l'écrit. C'est pourquoi il nous semble tout à fait pertinent, dans le cadre de cette étude, de mettre en contraste l'espagnol (langue fixée à l'oral et à l'écrit) et le baoulé (langue non encore fixée par l'écrit) en veillant à l'analyse initiale de l'espagnol, langue seconde ou étrangère. Une telle procédure optimise, nous semble-t-il, la qualité des résultats de l'analyse. La Grammaire Descriptive, quant à elle, indique quelles langues ont une structure similaire en décrivant comment sont organisées les unités minimales qui composent les mots (morphèmes) et celles qui composent les phrases (constituants). Elle part des faits et essaye de fournir l'explication la plus exacte sur l'objet précédemment délimité. Dans la présente étude, en termes de méthodes d'analyse dans le cadre de la Grammaire Descriptive, nous nous

inspirerons plus particulièrement de la méthode structurale de F. de Saussure (1916), pour laquelle la langue est étudiée comme un système doté d'une structure décomposable. Par ailleurs, dans la mesure où nous comparons deux langues, nos analyses seront contrastives en se fondant sur la recherche de similitudes et de divergences. De même, sur la base de la langue fixée par l'écrit, nous attacherons un grand prix à procéder à l'analyse de la formation du pluriel en espagnol d'abord, après quoi nous tenterons de faire une comparaison avec celle du baoulé.

2. La formation du pluriel en espagnol

Selon la *nueva gramática de la lengua española* de la Real Academia Española (2010, p. 36), le pluriel en espagnol s'obtient en ajoutant le morphème « -s » à la fin des noms qui se terminent par une voyelle atone comme le montrent bien les exemples ci-dessous :

(1) Nom au Singulier	Sens	Nom au Pluriel
amigo	ami	amigos
tribu	tribu	tribus
mesa	table	mesas
elefante	éléphant	elefantes

Concernant les noms qui se terminent par « ú » ou « í » toniques, on ajoute soit un «-s» ou «-es » à la fin du mot. De ce fait, les exemples qui suivent nous permettent de voir comment se forme le pluriel des noms se terminant par « ú » ou « í » dans la langue espagnole.

(2) Nom au Singulier	Sens	Nom au Pluriel
bambú	bambou	bambúes
jabalí	sanglier	jabalís / jabalíes
menú	menu	menús / menúes
esquí	chanson	asquíes/esquíes

La formation du pluriel en espagnol diffère lorsque le nom se termine par une consonne. Dans ce cas, on ajoute « -es » à la fin du mot. Les noms qui suivent nous serviront d'exemple.

(3) Nom au Singulier	Sens	Nom au Pluriel
caracol	escargot	caracoles
dolor	douleur	dolores
canción	chanson	canciones

Selon le dictionnaire de l'académie RAE (Real Academia Española 2001), il existe deux cas de figure pour convertir un nom se terminant par « -s » au pluriel. Premièrement, on ajoute « -es » à la fin du mot lorsque le nom contient une syllabe ou que la dernière syllabe est accentuée.

(4) Nom au Singulier	Sens	Nom au Pluriel
gas	gaz	gases
discurso tailandés	discours thaïlandais	discursos tailandeses

Deuxièmement, lorsque le nom se termine par un « -s », qu'il fait plus d'une syllabe et que la dernière syllabe n'est pas accentuée, on ne rajoute rien à la fin du mot. En d'autres termes, ce genre de nom est invariable. C'est ce qu'en témoigne l'exemple suivant :

(5) Nom au Singulier	Sens	Nom au Pluriel
anamnesis	anamnèse	anamnesis
tesis	thèse.	tesis

De ces exemples, on observe que les noms qui se terminent par un « s » au singulier restent morphologiquement invariables au pluriel. Le singulier ainsi que le pluriel ayant la même marque « -s ».

Dans le cas où un nom est terminé par « z », au pluriel, il suffit de supprimer le « -z » final et de rajouter « ces ». Autrement dit, on remplace le « z » par « ces ». Ainsi, les exemples qui suivent nous permettent de voir comment se forme le pluriel en espagnol lorsque le nom est terminé par « z ».

(6) Nom au Singulier	Sens	Nom au Pluriel
lápiz	crayon	lápices
vez	fois	veces
cruz	croix	cruces
pez	poisson	peces
nariz	nez	narices

En nous appuyant sur l'observation des exemples ci-dessus, on constate que les noms subissent des modifications orthographiques. En effet, quand le nom est terminé par un « z », il y a une transformation au niveau morphologique car, le « z » qui est, phonétiquement parlant, un interdental [θ] est remplacé par une nouvelle consonne à savoir « c » qui, entourée par deux voyelles acquiert une certaine coloration interdental.

Au vu de ce qui précède, on peut dire que la formation du pluriel des noms en espagnol tourne autour de l'ajout de « -s » ou « -es » à la fin du mot. Cependant, sachant que le dans l'exemple en (6), pour obtenir le pluriel du nom il suffit de supprimer le « -z » final et de rajouter « ces ». En effet, il faut noter que le remplacement du « z » en « ces » dans ces exemples est notamment effectué pour faire respecter la prononciation. En cela même, on remarque aussi l'ajout de « -es » à la fin « c » dans ces noms.

La formation du pluriel ayant été analysée, nous allons dans la section suivante, examiner le baoulé, dont nous voudrions mettre en contraste, le

procédé de formation du pluriel avec celui de l'espagnol qui a fait précédemment l'objet d'une analyse morphologique.

3. La formation du pluriel en baoulé : description et mise en contraste avec celle de l'espagnol

Selon Y E Kouamé (2015, p.5), le pluriel dans la langue baoulé se construit sur la base de la nasalité. Les exemples en (6) ci-dessous le montrent bien :

(6) Nom au Singulier	Sens	Nom au Pluriel
bla	femme	n-mla
Ba	Enfant	n-ma

Comme le montre ces exemples, le pluriel ici est exprimé et est morphologiquement marqué par le morphème de nasalité - [n] à l'initiale du nom. Le changement de [b] en [m] s'explique du fait -[n] devient une labiale [b] devant [m], ce qui provoque la sonorisation de [n] en [m]. En étudiant le même cas avec les morphèmes « man » et « a » dans cette même langue, D. Creissels et J. Kouadio (1997 : 402) pensent que « grammaticalement, le « a » n'est qu'une variante de « man », conditionné par la rapidité du débit et la position de l'énoncé ... ».

D. Creissels et J. Kouadio (op. cit., p. 298), ont aussi démontré que le pluriel en baoulé se construit à partir du morphème [mú], placé en position finale du nom. Les exemples qui suivent illustrent nos propos :

(7) Nom au Singulier	Sens	Nom au Pluriel
srán	homme	srán-mú
ālúa	chien	ālúa-mù
loto	Voiture	loto-mù
tālúa	jeune fille	tālúa-mù
klɔ́fué	villageois	klɔ́fué-mù

Dans ces exemples, nous voyons bien que pour obtenir le pluriel du noms, il suffit d'ajouter le morphème [mú] en position final du nom c'est-à-dire en le postposant. Ces exemples font ressortir aussi le fait que le lexème du pluriel se manifeste par la postposition de [mù] au nom.

Le pluriel en baoulé se réalise aussi par combinaison à travers les particules [ngba] ou [klúa], préfixés de la particule à valeur pronominale [bè]. Examinons ce modèle de formation avec les exemples qui relèvent de la combinaison.

(8) Nom au Singulier	Sens	Nom au Pluriel
suklu-ba	élève	suklu ba bè ngba
srán bè klúa	homme/personne	srán bè klúa
gbànflín	jeune	gbànflín be ngba
bla	femme	bla bè klúa

De ces exemples, on observe que le pluriel en baoulé est construit par composition à travers le pronom personnel sujet [bè] auquel on associe soit [ngba] ou [klúa]. Sous cet angle, on peut donc conclure que le pluriel en baoulé se construit aussi par le procédé de combinaison de mots en syntagme.

Y. E. Kouamé (op.cit., p.6) perçoit la reduplication ou le redoublement comme du nom comme un moyen d'exprimer le pluriel en baoulé. Ainsi, les énoncés qui suivent permettront de voir si la reduplication est une marque du pluriel dans la langue baoulé.

(8) Nom au Singulier	Sens	Nom au Pluriel
tánnì	pagne	tánnì tánnì
kánnì	plaie	kánnì kánnì
waka	arbre	waka waka
bale	maison	blale bale
trale	vêtement	trale trale

Ces exemples nous permettent d'observer la reduplication d'éléments nominaux. On peut donc affirmer que le redoublement est aussi une marque du pluriel dans la langue baoulé. Cette opération permet d'exprimer le pluriel dans cette baoulé.

Nous venons de voir qu'en baoulé le pluriel se forme non seulement par nasalisation, la postposition de morphème grammatical comme [mù], la combinaison de mots en syntagme, contrairement à l'espagnol, langue dans laquelle le pluriel est construit par base dérivationnelle

Pour mieux cerner ces différences entre le baoulé et l'espagnol, examinons ci-dessous, le contraste entre les deux langues dans la formation du pluriel.

Contraste baoulé /espagnol

Baoulé			Espagnol		
<i>Singulier</i>	<i>Sens</i>	<i>Pluriel</i>	<i>Singulier</i>	<i>Sens</i>	<i>Pluriel</i>
bla	femme	m-mla	mujer	femme	mujeres
suklu-ba	élève	suklu-ba-mú	alumno	élève	alumnos
gbànflin	jeune	gbànflin be ñgba	joven	jeune	jovenes
ba	enfant	ba bè klúa	niño	enfant	niños
waka	bois	waka waka	madera	bois	maderas

Dans cette comparaison, la différence fondamentale en ce qui concerne la formation du pluriel dans les deux langues, c'est que dans la langue baoulé, plusieurs mécanismes sont utilisés pour construire le pluriel des noms. Tandis qu'en espagnol, le pluriel se construit par base flexionnelle en ajoutant soit «-s » ou « - es » à la fin du mot.

De cette analyse, nous notons une dissemblance entre les deux langues dans le fait que la formation du pluriel ne suit pas les mêmes règles en espagnol et en baoulé.

Conclusion

Notre contribution a porté sur l'analyse contrastive de la formation du pluriel des noms en espagnol et en baoulé afin de montrer les similitudes et les différences. Cette étude révèle que les mécanismes utilisés pour former le pluriel des noms diffèrent amplement dans les langues espagnole et baoulé. Nous avons constaté que le pluriel en espagnol se forme par base dérivationnelle en ajoutant « - s » à la fin des noms terminés par une voyelle et « - es » aux noms qui se terminent par une consonne. En baoulé cependant, le pluriel se forme avec le morphème de nasalité $[-n]$ à l'initiale d'une base nominale. Outre ce procédé de formation du pluriel, la langue baoulé utilise un autre mécanisme, celui de la postposition de morphème comme $[mù]$. Aussi, le baoulé fait recours à l'opération du redoublement ou la réduplication dans la formation du pluriel des noms. On note également la combinaison de mots en syntagme à travers les particules $[ngba]$ ou $[klúa]$ qui traduisent la quantité, précédés de $[bè]$.

Références bibliographiques

- CREISSELS Denis et KOUADIO N'guessan Jérémie, 1977, *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan, ILA, LIX.
- FRIES Charles Carpenter, 1945, *Teaching and learning English as a foreign language*, Ann Arbor: University of Michigan Press, FUCHS, C.
- KOUAME Yao Emmanuel, 2015, *Le pluriel en baoulé : Question de morphosyntaxe ou de morphologie ?*, Revue Electronique Internationale de Science du Langage.
- LADO Robert, 1957, *Linguistics across Cultures*, University of Michigan Press, Ann Arbor.
- RAE, 2001, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Editorial Espasa.

- RAE y Asociación de Academias de la Lengua Española, 2010, *Nueva Gramática De La Lengua Española*, Madrid, Espasa Libros, S.L.
- DE SAUSSURE Ferdinand, 1976, *Cours de Linguistique Générale*, Paris, Librairie Plon.
- WEINREICH Uriel, 1979, *Languages in Contact. Findings and Problems*, 9è tirage, The Hague, Mouton (Trad. esp. *Lenguas en contacto. Descubrimientos y problemas*, Caracas Universidad Central de Venezuela. 1974), 1953.